VOREPPE émoi

Magazine d'information municipale

avril 2024 n° 205

Dossier

Une souscription pour rénover l'église Saint-Didier

Actu

Comité citoyen au coeur des réflexions collectives

Actu

Budget 2024 : un budget de concrétisation

Portrait

Pascal Gerin nouveau Président du Comité de jumelage

PHOTO DU MOIS

Sur les traces de la pouponnière Saint-Jean

La passerelle de la Pouponnière, dénommée ainsi par le Conseil municipal, a été entièrement rénovée en 2021.

Depuis quelques semaines, un panneau pédagogique de la collection « *Au fil de la Roize* » réalisé par le groupe de travail municipal sur le patrimoine, avec le concours de Corepha, permet d'en savoir plus sur l'origine de ce nom, qui fait référence à l'ancienne pouponnière Saint-Jean.

Pour le découvrir, allez faire un tour sur la promenade de Roize, c'est la première passerelle en descendant !

Si vous souhaitez publier dans cette rubrique une photo originale, drôle, émouvante, ou insolite prise à Voreppe, adressez-la (Mode « portrait » et format jpg uniquement) avec quelques mots de commentaires à : communication@ville-voreppe.fr en indiquant en objet du mail : photo du mois.

#ÉDITO

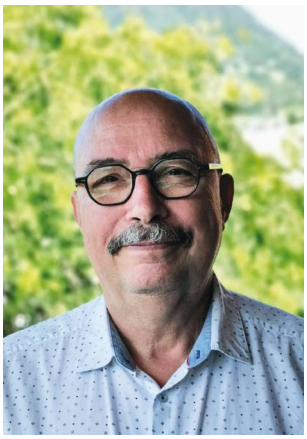

UNE SOUSCRIPTION POUR SOUTENIR LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

L'église néogothique Saint-Didier s'élève fièrement au cœur du bourg historique de la commune. Témoin silencieux des événements qui ont marqué notre ville depuis un peu plus de 150 ans, elle est bien plus qu'un simple édifice religieux. Elle est le symbole de notre identité, de notre culture et de notre héritage commun.

Cependant, son architecture et ses murs séculaires ont subi les affres du temps, et il est de notre responsabilité d'engager une restauration, trop longtemps repoussée, et ainsi la préserver pour les générations futures.

C'est pourquoi, avec la Fondation du patrimoine, nous lançons une souscription publique pour aider à financer sa rénovation.

Cette souscription, au-delà d'une collecte de fonds, est également l'occasion de mobiliser les Voreppins, particuliers, professionnels, mécènes, autour d'un projet commun : celui de la préservation de notre patrimoine.

En effet, la rénovation de l'église Saint-Didier ne se limite pas à restaurer des pierres et représente bien plus qu'une simple restauration architecturale. Au-delà de son usage religieux traditionnel, une église restaurée attirera aussi les visiteurs curieux de découvrir notre riche histoire et notre culture locale. Elle contribuera à renforcer le tissu social de notre ville, en offrant un lieu de rassemblement pour des événements culturels ou des concerts.

Elle symbolise notre engagement envers notre passé, notre présent et notre avenir. C'est un investissement dans notre identité collective, dans notre fierté locale.

Je tiens à souligner que cette souscription est ouverte à tous. Que vous soyez un habitant de longue date, un nouvel arrivant ou même un ami éloigné de Voreppe, votre soutien est précieux et essentiel pour la réussite de ce projet. Chaque contribution, quelle que soit son importance, compte et fait la différence.

> **" EN CONTRIBUANT À LA RESTAURATION DE NOTRE ÉGLISE, C'EST AUSSI À LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE ET À LA PÉRENNITÉ DE NOTRE HISTOIRE QUE VOUS PARTICIPEREZ "**

Ensemble, nous pouvons redonner à notre église Saint-Didier son éclat d'antan et lui assurer un avenir.

Les travaux devraient débuter en fin d'année ou tout début 2025 et parallèlement, nous engagerons aussi la rénovation, moins lourde, de l'église romane située dans le cimetière du bourg.

Retrouvons-nous très nombreux à l'occasion du lancement de cette souscription samedi 20 avril à partir de 16h30 devant l'église Saint-Didier.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23

Festival Stravinsky

L'édition du festival Stravinsky a attiré près de 750 personnes sur les 4 jours (+ 20 % par rapport à 2023). Côté solidarité, l'opération avec le partenaire *2 kg de culture* a permis de recueillir 550 kg de denrées alimentaires (+ 43 % par rapport à 2023), soit l'équivalent de 1 100 repas. Un festival qui monte donc en puissance, grâce à la qualité du travail de l'association et de la programmation proposée au public.

VOREPPE EN MARS

La grande Semaine de la petite enfance

La grande Semaine de la petite enfance organisée à Voreppe du 8 au 23 mars ce sont 14 ateliers, 5 temps forts et une exposition. Elle a permis à près d'une centaine de familles et plus de 250 enfants de découvrir de nouveaux lieux d'épanouissement et de nouvelles activités sportives ou culturelles.

Pour Colette, pour Chethana

L'exposition de costumes et de masques vénitiens réalisés par Colette Rémond et qui lui rendait hommage, a connu un beau succès. Les fonds recueillis à l'issue de la vente des modèles exposés seront reversés à l'association Chethana, dont elle était la présidente. Le Lion's club de Voiron a également remis un chèque de 1000€ à l'association.

Commémoration du 19 mars

Une cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu au cimetière du Chevalon *(photo)* puis au cimetière du Bourg, avec la participation de l'école de musique.

TéléGrenoble à Saint-Didier

Le lancement de la souscription pour l'église Saint-Didier a fait l'objet d'un reportage réalisé par TéléGrenoble, avec des interviews d'Anne Gérin, 1ère adjointe chargée notamment de la culture et d'Emmanuelle Vin, de la Fondation du patrimoine. Le jour de diffusion n'est pas connu à ce jour, mais le replay sera mis en ligne sur le site internet de la Ville.

Carnaval

Le défilé a eu lieu au son du groupe de percussions proposé par la MJC. En raison du vent, M. Carnaval, créé par plus de 70 personnes lors des ateliers à l'espace Rosa Parks, a été gracié et on pourra le retrouver à la fête du centre social le 29 mai prochain.

Les scolaires sensibilisés à la lutte contre la faim

En préambule du spectacle solidaire "Planètes en panique" proposé par le CMEJ au profit de l'association *Action contre la faim*, des scolaires, notamment de l'école Debelle, ont pu se rendre en mairie pour un temps de sensibilisation avec des membres de l'association.

Concertation sur la place Armand-Pugnot

Deux matinées au marché pour rencontrer de nombreux Voreppins, les écouter, échanger et expliquer autour du projet de réaménagement de la place Armand-Pugnot.
Les ateliers de travail avec les Voreppins et les commerçants ont, quant à eux, réuni près de 50 personnes.

Le Parc de Chartreuse à l'Arrosoir

Le Conseil syndical du Parc régional de Chartreuse a tenu son assemblée à l'Arrosoir, en présence du Maire Luc Rémond et d'Anne Gérin, Vice-présidente à la culture et au patrimoine du Parc.

Inauguration pour les Restos du coeur

Le point de distribution alimentaire proposé par les Restos du coeurs à l'espace Rosa Parks a été inauguré le 15 mars en présence des élus de Voreppe et d'Élodie Jacquier-Laforge, députée de la circonscritpion.

Médaillés de l'ordre national du mérite

L'association des médaillés de l'Ordre national du mérite a tenu son assemblée générale à Voreppe, en présence de Louis Laugier, Préfet de l'Isère. À cette occasion, la médaille de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite a été remise à Catherine Normandon.

JC PIZZA LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Cédric Boulgakoff est le nouveau pizzaïolo du camion JC PIZZA installé place Armand-Pugnot devant l'école de musique.

Bon à savoir pour les habitués, la carte et la pâte ne changent pas. Par contre les nouveautés portent sur les formules : Il y a la pizza du moment qui variera chaque mois, la pizza roulée, une trouvaille qui arrive en direct d'Italie et qui se mange, ou plutôt se dévore, comme un sandwich, et enfin la pizza qui peut rapporter gros : un soir par mois, par sms, une formule chiffrée est proposée en devinette. Celui ou celle qui trouve la bonne combinaison gagne la gratuité de sa commande de pizza, même s'il y en a plusieurs. Avis aux amateurs !

Tous les soirs de 17h à 21h
06 73 18 48 41

CAMIF HABITAT OUVRE UNE AGENCE À VOREPPE

Cet établissement est spécialisé dans l'accompagnement à la rénovation d'habitats (maisons, appartements ou locaux professionnels) pour des projets portant notamment sur l'amélioration des performances énergétiques. « *À partir d'audits réalisés en amont nous apportons notre expertise en matière de devis, de maîtrise d'ouvrages et de montages des dossiers* », souligne Pierre Albanet, responsable de cette agence nouvellement installée dans la zone artisanale de Brandegaudière à Voreppe.

Camif habitat agit aussi dans le cadre de projets d'extension. « *Ces projets peuvent concerner des réalisations permettant de gagner en confort ou favorisant le maintien à domicile. Dans ces cas-là, les travaux vont principalement porter sur le réaménagement de salles de bains, pièces de vies essentielles et sols* » poursuit-il.
« *Enfin avec un réseau d'artisans sélectionnés, nous pouvons aisément définir avec nos clients les aides auxquelles il est possible de prétendre dans le cadre de leurs projets* », conclut Pierre Albanet.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
430 route de Palluel
07 66 64 33 12 / 04 56 59 53 88 - www.camif-habitat.fr

LES ÉCOLIERS À LA DÉCOUVERTE DU JARDINAGE

Au moment du printemps, les professionnels du secteur agricole et horticole proposent chaque année aux scolaires de découvrir les plantes et le jardinage, tout en les sensibilisant au respect de l'environnement. L'entreprise *Gamm Vert Voreppe* **est partenaire pour la deuxième fois de cette action pédagogique.**

Après l'école Stravinsky en mars 2023, ce sont cette année les élèves de l'école Jean Achard qui ont été accueillis à la jardinerie.

Les écoliers ont ainsi pu participer à tour de rôle à l'atelier animé par Hugo Lions, responsable du magasin *Gamm Vert*. « *Je tiens à participer avec mon équipe à cet évènement auquel nous consacrons 4 demi-journées. Nous avons reçu au total 72 élèves de maternelle et de primaire. Tous se sont essayés avec curiosité et enthousiasme à l'art du semis et du repiquage ! Ils étaient ravis de préparer la terre pour leurs petits plants offerts par l'enseigne et avec lesquels ils sont d'ailleurs repartis* », explique-t-il. Cet avis est aussi partagé par les adultes et enseignants présents.

Cette expérience sera reconduite l'an prochain avec une autre école.

GAMING #3

Pour bien commencer les vacances de Pâques, le cinéma Le Cap et ses partenaires proposent une journée « gaming » familiale et ludique samedi 13 avril de 13h30 à 22h.

Au programme de cette 3e édition « gaming » :

Espace jeu vidéo avec le réseau des médiathèques du Pays Voironnais
Espace jeu inspiré par le gaming par la ludothèque de Voreppe
Tournoi Mario kart organisé dans la grande salle par la MJC*
Espace de réalité virtuelle proposé dans le cadre du festival Fureurs d'avril
Jeu vidéo en salle en lien avec le film japanime Blue Giant par l'association Playful

Toute la journée, programmation de films en lien avec les jeux vidéo, Kung Fu Panda 4 et Godzilla x Kong : le Nouvel Empire

Entrée : 4 euros pour 1 film et tout le gaming.

La journée est ouverte à tous à partir de 6 ans, mais il faudra avoir 12 ans pour accéder à l'espace de réalité virtuelle.

Infos : cinema@ville-voreppe.fr
Tournoi et jeu de rôle sur inscription à : educ.image@mjc-voreppe.fr

Nouveauté 2024

L'académie du rôliste de Voiron nous proposera un jeu de rôle sur mesure, inspiré de l'univers de *Kung Fu Panda* *

Prochain « coup de cœur-surprise » du Cap : mardi 9 avril

Chaque début de mois, le cinéma Le Cap vous propose un nouveau rendez-vous : le coup de cœur-surprise des cinémas Art et essai avec un film en avant-première. Voreppe émoi vous donnera à chaque mois en exclusivité un indice sur le film proposé.

Le prochain « coup de cœur-surprise » vous sera proposé mardi 9 avril.
Indice : *"C'est autour d'un homme que le film s'organise ce mois-ci. Le rôle est tenu par un acteur caméléon aux multiples talents ! ".*

Séance à 20h15. Tarifs habituels.

EN BREF...

Agenda festivités

- Semaine Enfance Jeunesse : **du 17 mai au 1er juin**
- Voreppiades : **samedi 1er juin**
- Fête de la musique : **samedi 22 juin**
- Fête de la jeunesse : **vendredi 5 juillet**

Appel aux talents musiciens pour la fête de la musique

Samedi 22 juin, Voreppe battra au rythme de la musique des artistes bénévoles provenant de tous horizons culturels.

Les candidatures pour la participation artistique à la Fête de la musique sont ouvertes à tous les groupes et formations musicales, de tous styles, amateurs de tous niveaux ou professionnels.

Le seul mot d'ordre : célébrer la musique vivante et mettre en valeur la diversité des pratiques musicales.

Les participants se produiront dès 19h sur la scène aménagée place Debelle et place Armand-Pugnot., dans des conditions professionnelles, avec la mise à disposition technique et logistique nécessaire aux performances musicales.

Adressez votre candidature, accompagnée d'une fiche technique et d'un fichier son ou d'un lien vers votre site web, à vie-locale@ville-voreppe.fr avant le 30 avril 2024.

Commémoration

La commémoration en souvenir des Victimes de guerre et héros de la Déportation aura lieu **dimanche 28 avril à 10h30 au mémorial de la Résistance,** avenue Chapays.

UN BUDGET 2024 DE CONCRÉTISATION

Le Conseil municipal du 21 mars a voté le budget 2024. Ce budget de près de 20 millions d'euros permettra de concrétiser les projets importants pour améliorer le cadre de vie des Voreppins, tout en garantissant le niveau de services nécessaires aux habitants de la commune.

BUDGET PRINCIPAL

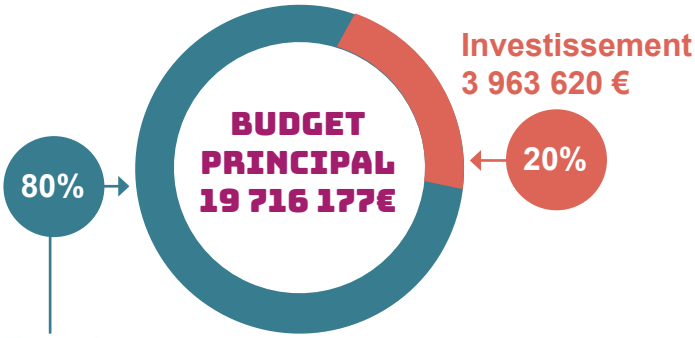

Fonctionnement
15 752 557 €
dont 8 500 000€ de dépenses de personnel

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE

- **Voreppe Énergies Renouvelables : 4 080 700€**
  Achat d'énergie / charges / investissements / dette / amortissements

- **Cinéma Le Cap : 472 075€**
  Charges et frais de personnel / location de films / dette / amortissements

BUDGET DU CCAS : 1 082 065€

Aides sociales / logements / politiques seniors / emploi / Frais de personnel

BUDGET ANNEXE DU CCAS

- **Résidence autonomie Charminelle : 804 935€**

LE TOP 3 DES RECETTES

Impôts et taxes	11 811 000€ dont 5 053 500€ de reversement du Pays Voironnais
Dotations et participations	1 677 450€
Produit des services	1 167 600€

ÇA VA SE PASSER EN 2024

- L'acte II des États généraux avec le travail sur une **modification du PLU** et la formalisation d'une charte architecturale.
- Les travaux de **remise en état de l'église romane et de rénovation de l'église Saint-Didier.**
- Les études pour la **rénovation du gymnase de l'Arcade.**
- Le **choix de l'emplacement** et les contours du **futur lieu d'accueil de loisirs** sans hébergement.
- La **poursuite de l'aménagement du secteur Chapays et Champ de la Cour** par le Pays Voironnais.
- Le **choix du scénario**, après concertation des Voreppins, pour le **réaménagement de la place Armand-Pugnot.**

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Pour la dixième année consécutive, les taux d'impôts communaux n'augmentent pas (ils ont baissé à 4 reprises entre 2015 et 2019 pour compenser les hausses du Pays Voironnais consécutifs à des transferts de charges).

Attention : cela ne veut pour autant pas dire que l'impôt local n'augmentera pas : en effet, l'État réévalue chaque année les bases qui servent de calcul, avec forcément un impact sur la feuille d'impôt pour le foncier bâti.

MVÉLO+ : LES VÉLOS JAUNES ARRIVENT DANS LE VOIRONNAIS

À **partir d'avril prochain, le service Mvélo + porté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise, arrive sur le Voironnais avec ses célèbres vélos jaunes. (**vélos à assistance électrique (VAE), vélo cargo, vélo junior, vélo musculaire, location de courte ou longue durée).

Pour découvrir les vélos et les formules proposées, une agence sera prochainement implantée à Voiron secteur gare nord. Des accessoires sont également disponibles : sacoche, panier… Et l'entretien de votre vélo est compris dans le prix !

Mais pour aller plus loin et faciliter encore plus l'accès à ses services , Mvélo+ va venir à votre rencontre avec l'ouverture d'agences mobiles qui passeront dans les communes.

L'agence mobile passe depuis mars à La Buisse et Moirans. Elle **sera à** Voiron et St Jean de Moirans à partir de mai et **à Voreppe à partir de juin prochain pour proposer de tester gratuitement un vélo électrique pendant un mois.**

Sous certaines conditions, une aide à l'achat de vélo, neuf ou d'occasion, sera proposée.

Le bon plan

Toute l'année, des tests de VAE seront organisés dans les communes du territoire. Ouvrez l'œil et vous pourrez tester un vélo gratuitement pendant 1 mois.

Pour un vélo classique, la location va de 1,5€/jour à 15€/mois.
Pour un vélo à assistance électrique, la location va de 2€/jour à 25€/mois.

Pour en savoir + : www.veloplus-m.fr

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE CONSOMMATION DIVISÉE PAR 2

Le 5 décembre 2022, après concertation des habitants, Voreppe décidait d'éteindre l'éclairage public entre 23h30 et 05h30. Une mesure qui se voulait à la fois environnementale et économique.

Après une année complète de mise en œuvre de cette mesure en 2023, le bilan est très positif puisque la consommation d'énergie de l'éclairage public a diminué de 51, 33 %.

Les émissions de CO2 ont elles aussi diminué de moitié, passant de 14 tonnes à 7 tonnes.

Une preuve par les chiffres incontestable, qui devrait convaincre les plus réticents qu'**éteindre l'éclairage public la nuit n'est pas un gadget, mais répond bien à une démarche environnementale**.

En chiffres

2022 : 565.000 kWh / 14 tonnes équivalent CO^2

2023 : 275.000 kWh / 7 tonnes équivalent CO^2

EN BREF…

Réunion publique

Quel centre de loisirs à Voreppe ?
Réponse à la réunion publique du **lundi 29 avril** à 18h30 en Mairie.
Le lieu du futur centre de loisirs sans hébergement sera révélé, et les réflexions qui ont conduit à ce choix, expliquées.

Permanence

Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère tiendra une permanence, sur rendez-vous, à la Maison du Département Voironnais-Chartreuse* jeudi 4 avril de 9h30 à 12h.
Il sera à la disposition des habitants pour recueillir leurs avis et propositions, répondre à leurs demandes et échanger sur leurs projets.

Pour prendre rendez-vous :
www.isere.fr/prendre-rdv-president
*33 avenue François Mitterrand à Voiron

Consultation du public sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Dans le cadre de l'application de la directive du parlement européen et du conseil de l'Union européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des grandes infrastructures routières et ferroviaires de l'État en Isère (quatrième étape) est porté à la consultation du public **du 1er mars 2024 au 1er mai 2024.**

Le projet de PPBE de l'État en Isère concerne exclusivement les actions préventives et curatives des situations de fortes nuisances liées aux infrastructures nationales dont le trafic annuel est supérieur à 8 200 véhicules/jour (routes, autoroutes) et 82 trains/jour (voies ferrées).

Le projet de PPBE ainsi que les informations relatives à la consultation sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Isère https://www.isere.gouv.fr

Le public est invité à s'exprimer sur le projet de PPBE par voie électronique dans la « boîte à lettre » électronique réservée à cette consultation : (ddt-consultation-ppbe@isere.gouv.fr), ou par courrier : à la direction départementale des territoires (DDT - Service Information géographique, Mobilité, ADS, Juridique et Energie) – 17, Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

LA PUFF, CE FLÉAU QUI ATTIRE DE NOMBREUX JEUNES

Une puff (de l'anglais qui signifie « bouffée ») est une petite cigarette électronique, prête à l'emploi et facile d'utilisation. Elle contient environ 600 bouffées et doit être jetée après car la plupart ne peuvent pas être rechargées. Elle coûte de 8 à 18€. Tout comme la cigarette électronique, elle est vendue dans les bureaux de tabac ou sur Internet.

Interdite aux mineurs

Bien qu'elle soit interdite aux moins de 18 ans, la puff est présentée comme un produit ludique pour attirer les mineurs : des couleurs très vives, des goûts sucrés, qui rappellent les bonbons, et des arômes qui plaisent, comme le chocolat ou la vanille. On peut se la procurer facilement chez les buralistes, qui ne contrôlent malheureusement pas toujours l'âge de l'acheteur. Il existe également des modes de livraison discret, peut-être à l'insu des parents, via certains sites internet.

Dangereuse pour le cerveau

Pourtant, ces cigarettes sont loin d'être des friandises sans danger. La plupart contiennent de la nicotine qui développe une dépendance à la cigarette, ce qui est dangereux pour le développement du cerveau des jeunes personnes. Pour celles qui n'en contiennent pas, cela reste quand même de la fumée inhalée, et elles peuvent donner simplement l'habitude de fumer aux jeunes.

Selon une étude de 2022* « *Parmi les adolescents utilisant la Puff, 28 % d'entre eux ont commencé leur initiation à la nicotine à travers ce produit et 17 % d'entre eux se sont ensuite tournés vers une autre forme de produit de la nicotine ou du tabac* ».

Dangereuse pour l'écologique

Au-delà des conséquences sur la santé de nos jeunes, les Puffs représentent aussi un danger écologique : à usage unique, elles ont une durée de vie très courte, mais leurs composants (matières plastiques, batterie au lithium, dispositif de chauffage et réservoir du liquide) mettront des siècles à s'éliminer, voire ne se décomposeront jamais pour certains.

De plus, les puffs sont souvent jetées par terre ou en pleine nature, ce qui peut également provoquer un incendie, comme les mégots de cigarette. Pourtant, ces conséquences écologiques désastreuses ne sont jamais mentionnées aux acheteurs.

Une proposition de loi visant à interdire "*la fabrication, la détention en vue de la vente, de la distribution ou de l'offre à titre gratuit*" des cigarettes électroniques jetables ou à usage unique, dites "puffs" est en cours d'examen par le Parlement.

D'ici son entrée en vigueur, attendue pour l'été 2024, il appartient aux parents d'être vigilants sur ce danger qui guette leurs enfants.

Le secteur jeunesse prévention, qui a constaté que de nombreux collégiens et lycéens de Voreppe en consomment, souhaiterait sensibiliser les jeunes et aussi les parents à ce fléau, pour la santé et pour l'écologie.

* Réalisée par Alliance contre le tabac

EN BREF...

Êtes-vous bien inscrit pour voter le 9 juin ?

Dimanche 9 juin 2024, les électeurs sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. **Seuls les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales pourront voter.**

Il vous appartient de bien vérifier que vous êtes inscrit car cela ne se fait pas automatiquement. En cas de déménagement, vous devez demander votre inscription dans la commune de votre nouveau domicile, sous peine d'être radié par votre ancienne commune et de ne pas pouvoir voter dans la nouvelle commune puisque non-inscrit.

Attention : cette règle vaut aussi lorsque vous déménagez à l'intérieur de la même commune. Une information orale lors des scrutins ne suffit pas : il faudra fournir un justificatif de domicile.

Pour vous inscrire sur les listes électorales ou procéder à un changement d'adresse, il suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance du logement, taxe d'habitation, avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.

Vous pouvez faire votre démarche d'inscription en ligne jusqu'au 1er mai, ou en Mairie jusqu'au vendredi 3 mai 2024. Le changement d'adresse peut se faire à tout moment.

Recensement citoyen

Cette **démarche est obligatoire pour tous les citoyens français ou de double nationalité ayant atteint l'âge de 16 ans.** Elle est le préalable à la « journée défense et citoyenneté » et elle **permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer certains examens** (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire,...). et pour être **inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.**

Cette démarche doit en principe être faite dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire, mais si le délai est dépassé, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pour se faire recenser, il suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance du logement, taxe d'habitation, avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.

Pour éviter toute attente, il est préférable de prendre rendez-vous au préalable auprès du service Affaires Générales, au 04 76 50 47 00 ou au 04 76 50 47 01.

LE COMITÉ CITOYEN : AU CŒUR DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES

Le Comité Citoyen de Voreppe (CCV) regroupe des citoyens qui, soucieux de participer à inventer le Voreppe de demain et de préserver le Voreppe d'aujourd'hui, s'engagent à participer à des réflexions collectives pour orienter les prises de décisions des élus sur les politiques publiques de la ville à moyen et long terme.
Pour s'inscrire dans cette aventure participative, les membres ont tous signé une Charte d'engagement qui, dans la continuité des États Généraux de Voreppe, définit le cadre dans lequel s'exercent leurs travaux.

En voici un extrait :
"*Le Comité Citoyen de Voreppe a pour objectifs :*

- *Aider à construire collectivement l'avenir de Voreppe et de ses habitants*
- *Renforcer le débat public*
- *Aller à la rencontre et écouter les habitants et les acteurs du territoire*
- *Être force de propositions et émettre des avis étayés sur les projets et enjeux concernant la ville de Voreppe*
- *Repérer, consolider et relayer les initiatives citoyennes et faciliter les liens avec la collectivité".*

Premier thème de travail : les mobilités

Le CCV, organe indépendant, a la liberté de se saisir des sujets que ses membres souhaitent travailler de manière transversale, ou non, à des réflexions qui pourraient être menées dans d'autres instances publiques. Ainsi, le premier livrable de propositions issu du CCV aborde la question des mobilités à Voreppe. Ce document sera prochainement rendu public, à destination de la population, sur le site internet de la mairie ainsi que sur ses réseaux sociaux.

Bientôt des propositions pour une charte architecturale

Actuellement, les membres du CCV se réunissent, une fois par mois, pour formuler des propositions qui permettront d'alimenter une charte architecturale. Durant ces ateliers, plusieurs thèmes sont évoqués de manière transversale : urbanisme, patrimoine, culture, mobilité, énergie, environnement et aménagement du territoire. Tous ces sujets, une fois traités, permettent d'aboutir sur des compromis formant des propositions objectives et d'intérêt général.

Tous les citoyens peuvent prendre part aux réflexions du Comité citoyen via son adresse mail : contactCCVoreppe@gmail.com

Membres du Comité citoyen de Voreppe : Bénedicte Bourdet, Jean-Marc Buttin, Céline Cepedal, Rudolf Dimper, Nadine Fournier, Éric Garraud, Nicolas Garraud, Christiane Genève, Patrick Lannaud, Stéphane Lopez, Marion Martinelli, Pascale Mazzilli, Bernard Odru, Michel Pignon, Benjamin Pitault, Sophie Ricou, Valérie Rossin.

UNE SOUSCRIPTION POUR RÉNOVER L'ÉGLISE SAINT-DIDIER

Abîmée par le temps, l'église néogothique Saint-Didier de Voreppe va faire l'objet, courant 2025, d'importants travaux de rénovation. Ce chantier d'un coût total d'environ deux millions d'euros devrait bénéficier de diverses subventions publiques à hauteur de 900 000 euros. Le reste sera à la charge de la commune de Voreppe.

Pour faire face à cette dépense, la ville de Voreppe a choisi de solliciter habitants et acteurs économiques en lançant une grande souscription sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

La rénovation de l'église St-Didier devrait pouvoir débuter en décembre de cette année, pour une durée d'environ 18 mois. Elle portera sur 3 éléments identifiés par les différentes études comme prioritaires : le clocher, la cour du chevet et le transept nord.

LA COUR DU CHEVET

Cette cour, ou extrémité du chœur, sert d'accès à la chapelle d'hiver. Semi-enterrée et positionnée au nord-est de l'imposant édifice, cette cour toujours à l'ombre se situe dans un environnement particulièrement humide. S'ajoutent à ce contexte propice à l'humidité, des dispositions qui favorisent la stagnation des eaux pluviales en raison d'un revêtement de sol à la pente faible et de la descente d'eaux pluviales de l'église, non raccordée au réseau d'évacuation, qui se déverse directement sur le sol de la cour.

Les effets de l'humidité et de la rétention d'eau menacent la pérennité des maçonneries anciennes et rendent dangereux l'accès à la chapelle d'hiver à cause des algues et mousses ou d'un potentiel verglas hivernal qui recouvrent le sol, le rendant glissant.

Les travaux prévoient :
- La modification du terrassement et des revêtements
- La modification du réseau d'évacuation des eaux pluviales
- La réfection du mur de soutènement
- La dé-végétalisation et le traitement biocide du soubassement du chevet
- Le changement de la main courante

LE CLOCHER

L'état du couronnement du clocher avec sa couverture en ardoises constitue la première préoccupation et nécessite une intervention dans les plus brefs délais : des chutes de matériaux ont nécessité il y a quelques années la pose d'un filet de protection.

Les travaux prévoient :
- Le remplacement à neuf du paratonnerre
- La restitution de la couverture en ardoises du clocher.
- La restauration des maçonneries de molasse (parements extérieurs, lucarnes, corniche sommitale, maçonneries des baies)
- La remise en état des accessoires des baies

LE TRANSEPT NORD

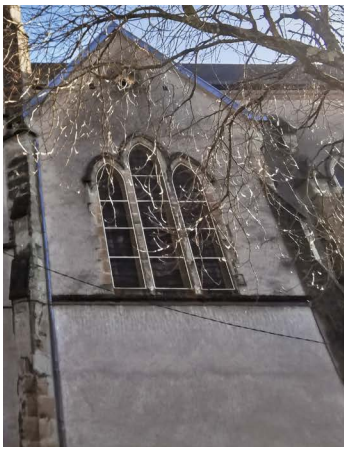

Les travaux prévoient :
- Le désamiantage et la restitution des couvertures
- La restauration des maçonneries extérieures
- La restauration intérieure du sas d'entrée
- Des travaux d'amélioration de l'accessibilité et de l'entrée
  - La démolition de la rampe et du perron actuels,
  - La création d'un perron de pierre doté de marches latérales en pierre,
  - La création d'une rampe PMR
- La pose d'une assise en pierre à proximité de l'entrée,
  - La pose de jardinières en béton bouchardé,
  - Le raccordement des descentes d'eaux pluviales
- La restauration des vitraux

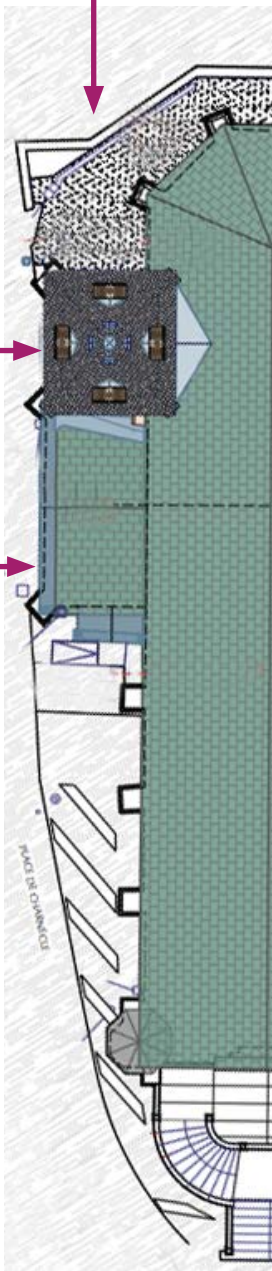

UNE RESTAURATION À ENJEUX TECHNIQUES ET ESTHÉTIQUES

La restauration des extérieurs de l'église Saint-Didier présente principalement des enjeux techniques, l'objet étant de sauvegarder l'édifice dans son intégrité architecturale et d'en assurer la pérennité au plus près de l'état technique hérité de la fin du XIXème siècle.
L'intervention s'attachera à rester la plus fidèle possible à l'état antérieur, et donc à ne se permettre des adaptations que lorsque l'état à restituer présente lui-même des dispositions dommageables pour la bonne conservation de l'édifice.

Le mot d'Anne Gérin, 1ère adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines

« Les églises sont un élément remarquable de patrimoine voreppin. Depuis la loi de 1905, elles sont devenues propriété de la commune, qui doit donc pendre en charge leur entretien, afin de garantir l'exercice du culte dans des conditions de sécurité et de salubrité satisfaisantes. À Voreppe, les premières études pour la rénovation de l'église Saint-Didier datent de 1993. Malgré quelques travaux ponctuels, la Commune a trop souvent repoussé son entretien. Nous assumons aujourd'hui ce choix, rendu nécessaire pour stopper la dégradation de l'église Saint-Didier. Avec le lancement d'une souscription, nous souhaitons mobiliser le plus largement possible autour de ce projet patrimonial ».

Repères

- Érigée dans un style néogothique entre **1854 et 1862** par Alfred Berruyer
- **1870 :** le peintre Alexandre Debelle réalise les fresques intérieures
- **1910 :** la foudre touche le clocher et provoque un incendie
- **Septembre 1994 :** inscription à l'inventaire des monuments historiques
- **1973 :** réfection de la toiture
- **1994 :** inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- **1995 :** réfection de l'étanchéité de la corniche
- **2001 :** restauration du perron

ET L'ÉGLISE ROMANE ?

L'église romane, située dans le cimetière du bourg, bénéficiera aussi de travaux de rénovation, portant sur la façade et porche, marches et sol.

L'opération, moins complexe, débutera fin 2024 pour un coût estimé à 400.000€.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA SOUSCRIPTION SAMEDI 20 AVRIL

Au programme

> De 15h30 à 16h30 : « *D'une église à l'autre : histoires de construction* » : visite assurée par un guide conférencier du Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais. Rdv devant l'église romane dans le cimetière du Bourg.
À 16h30 : « surprises chantées » par *Les Gars de Roize*, sur le parvis de l'église Saint-Didier
À 17h : lancement officiel de la souscription.

Pour faire un don rendez-vous sur :
www.fondation-patrimoine.org ou sur www.voreppe.fr

POUR ANIMER LA SOUSCRIPTION

La Ville et ses partenaires proposent un **programme d'animations dans le cadre de la collecte de fonds** pour la restauration de l'église Saint-Didier :

- **Samedi 27 avril**
Visite guidée par l'historien spécialiste au sein de *Corepha*, Brice Lannaud
> Église romane Saint-Didier de 10h30 à 12h.
> Église paroissiale Saint-Didier de 15h à 16h30.

- **Du vendredi 4 avril au dimanche 5 mai**
Exposition "*Église Saint Didier, instants de vie* » par *Corepha* à l'Espace Louis Christolhomme : présentation de photographies, films, objets évoquant différentes fêtes religieuses (baptêmes, communions, mariages,...) et autres événements autour de l'église Saint-Didier. Aux jours et heures d'ouverture de la mairie et les week-ends de 14h à 18h. ***Inauguration jeudi 4 avril 18h30.***

- **Samedi 25 et dimanche 26 mai**
Dans le cadre du Printemps des cimetières :
> Visite guidée du cimetière du bourg par *Corepha* de 14h30 à16h.
> Contes au cimetière par *Les Griotes* de 16h30 à 17h30.

- **Samedi 20 septembre**
Concert à l'église Saint-Didier à 17h30 / Entrée libre

- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre**
Visite du bourg et des églises et ouverture au public de l'église romane.

- **Samedi 5 octobre**
Balade aux flambeaux avec commentaires historiques et contes par *Les Griotes* et *Horizons Vagabonds*.

PROCHAINES RÉUNIONS DES COMITÉS DE QUARTIER

Voici le calendrier des premières réunions de l'année 2024 avec les comités de quartier :

CQ1 / Bourg rive gauche – Plein soleil / Hoirie : mardi 9 avril

CQ 2 / Bourg rive droite – Chapays – Champ de la Cour : mercredi 24 avril

CQ3 / St Nizier – Racin – Malossane : mardi 16 avril

CQ4 / Bourg-vieux – Volouise – Bouvardière : lundi 22 avril (Rendez-vous à l'intersection avenue André Malraux et avenue du 11 novembre).

CQ5 / Le Chevalon – Chassolière – Plaine : mardi 23 avril

CQ6 / Brandegaudière – Gare : mardi 30 avril

Toutes les réunions auront lieu à 18h30 en Mairie sauf pour le CQ4.
Elles sont ouvertes à tous les habitants du quartier, même à ceux qui n'ont encore jamais poussé la porte de leur comité de quartier !

BOURG RIVE GAUCHE, PLEIN SOLEIL, L'HOIRIE

LES TRAVAUX RUE DE NARDAN CONTINUENT JUSQU'AU 26 AVRIL

Du 11 au 29 mars, le Pays Voironnais a réalisé la rénovation du réseau potable sur la portion de la rue de Nardan entre la rue de la Scierie et l'avenue Honoré de Balzac.
La Ville prend directement la suite du 2 au 26 avril pour refaire la chaussée et l'enrobé.
Une déviation est mise en place depuis le début des travaux le 11 mars.

BOURG RIVE DROITE, LES BANNETTES, CHAPAYS, CHAMP DE LA COUR

MODIFICATION DE CIRCULATION CHEMIN DES BUIS

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Chapays / Champ de la Cour, une modification de circulation interviendra chemin des Buis : le sens montant sera fermé à la circulation au niveau des Bannettes pendant les vacances scolaires **du 15 au 26 avril.** Une signalétique sera mise en place.

LIAISON CYCLABLE DU PONT DE FONTANIEU JUSQU'AU CHEMIN DE L'ACHARD

Le Pays Voironnais a engagé mi-mars les travaux d'aménagement d'une voie cyclable reliant le pont de Fontanieu au chemin de l'Achard.

Les travaux devraient s'achever avant l'été.

Coût total des aménagements : 507 000€ TTC dont 35 000€ à la charge de la Ville.

POURQUOI Y A-T-IL DES BLOCKHAUS À VOREPPE ?

Les promeneurs qui passeront devant les blockhaus au niveau du pont de Brandegaudière auront maintenant une réponse grâce au panneau pédagogique de la collection « Au fil de la Roize » *(voir aussi notre photo du mois page 2)* réalisé avec le concours de Corepha et le financement du Département.

SAINT-NIZIER, RACIN, MALOSSANE

TRAVAUX ROUTE DE RACIN DU 2 AU 26 AVRIL

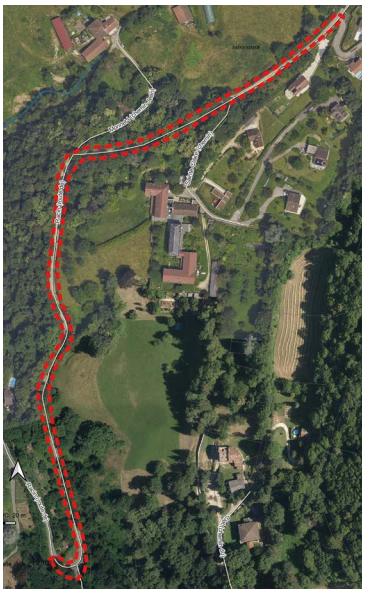

Nous avions annoncé dans notre numéro de mars les travaux à venir route de Racin. Après un point avec le gestionnaire du chantier fin février, des informations plus complètes et plus précises nous ont été transmises.

Ainsi, les **travaux de réfection de la chaussée et d'optimisation de la gestion des eaux pluviales route de Racin sur la portion entre l'intersection avec le chemin du Clet et l'allée du domaine de chalet auront lieu du 2 au 26 avril, hors aléa** (chantier, météo, …).
Compte tenu de la technicité du chantier, la circulation sera réglementée dans les conditions suivantes :

- **La route sera fermée, sauf pour les riverains pendant toute la durée du chantier.** Ceux-ci sont d'ailleurs invités à limiter leurs déplacements sur cette période.
- **La route sera fermée à tous mardi 9 et mercredi 10 avril** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Une **signalétique** sera **mise en place**
- **La collecte des ordures ménagères** se déroulera **normalement.**

Une information spécifique a été faite auprès du comité de quartier, des riverains, des monastères et usagers concernés.

ABATTAGE PRÉVENTIF SUR LE SENTIER DE CHALAIS

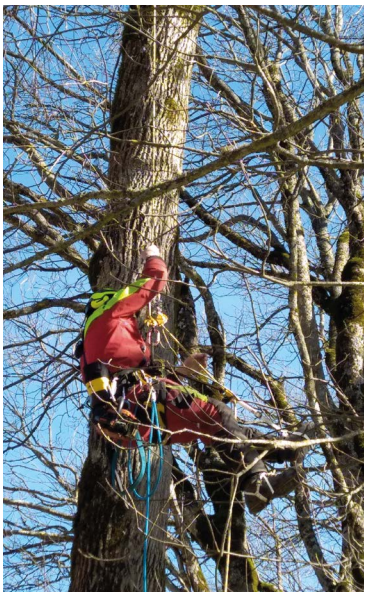

À la demande du Pays Voironnais, l'Office national des forêts avait réalisé en 2019 un diagnostic sur 79 arbres le long du « cheminement de Chalais », du couvent au promontoire.
Début mars, 27 arbres identifiés comme dangereux en raison de leur état sanitaire et des risques de sécurité ont été abattus et 52 ont fait l'objet d'une taille préventive.
Afin de pérenniser le patrimoine arboré, chaque arbre abattu sera remplacé par une nouvelle espèce adaptée.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU COMITÉ DE JUMELAGE

Pascal Gerin, lors de la dernière assemblée générale en février, vous avez été élu président du comité de jumelage, quelles sont vos motivations et dans quel esprit vous abordez cette responsabilité ?

« Je faisais déjà partie de l'équipe depuis 5 ans. Impossible pour moi de ne pas poursuivre l'aventure, cette fois-ci pour en assurer la présidence. C'est une très belle association. J'y suis entré grâce aux échanges scolaires, en recevant une jeune collégienne italienne, correspondante de ma fille. Cette démarche m'a tout de suite attiré car c'est précisément à mes yeux le fondement de notre comité, construit sur les liens avec nos villes jumelles, Castelnovo Ne' Monti et Lichtenstein ».

Le Comité de jumelage de Voreppe fêtera bientôt ses 34 ans d'existence, quel est le secret de sa longévité ?

« Un secret tout simple je crois : une profonde amitié au sein de ses membres et le plaisir bien réel d'agir ensemble pour cette belle cause européenne ! ».

Quelle est votre priorité ?

« Elle porte sur l'essence même du comité, autour d'échanges scolaires, sportifs et culturels avec nos villes jumelles.
En 2023, notre École de musique s'est produite en Allemagne. Ce voyage a ouvert de belles perspectives.
Au chapitre sports, c'est pareil, avec des rencontres en automne dernier, entre la délégation sportive allemande, les vétérans du Club Sportif de Voreppe, le club de pétanque et les membres du comité pour randonner au-dessus de Voreppe et visionner ensemble la coupe du monde de rugby. Les associations sont de précieux partenaires. Priorité également aux échanges scolaires, en relançant nos partenariats avec les établissements et les professeurs. Tous ces projets ont vocation à impliquer les jeunes dans cette dimension européenne ».

Quels sont les prochains grands rendez-vous du comité de jumelage ?

« Nous serons à Castelnovo Ne Monti du 24 au 28 avril pour la fête nationale italienne, puis en septembre pour la Saint-Michel. Du 9 au 12 mai, nous sommes attendus par nos amis Allemands.
En juillet, nous recevrons à Voreppe les délégations de nos villes jumelles pour les 34 ans d'existence de l'association et pour le 80ème anniversaire de la Libération de Voreppe. L'heure est aux préparatifs ! ».

Le mot de la fin ?

« Avec un appel vers les jeunes à s'intéresser à nos actions et pourquoi pas à rejoindre l'association. Avec enfin un coup de chapeau aux présidents successifs de notre comité. Et à tous, rendez-vous en juillet pour les festivités d'anniversaire et de commémoration... ».

Contact avec le comité de jumelage : cojuvo@orange.fr

#RACINES

VOYAGE DANS L'HISTOIRE GOURMANDE DE LA TRADITION DES ŒUFS DE PÂQUES AU CHOCOLAT

Pâques, fête chrétienne, est souvent associée à une joyeuse tradition : la chasse aux œufs en chocolat. Mais d'où vient cette délicieuse coutume qui enchante petits et grands chaque année ?

Les origines de la tradition remontent à plusieurs siècles, bien avant l'apparition du chocolat tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les célébrations de Pâques étaient déjà présentes dans les anciennes civilisations, où les œufs étaient un symbole de fertilité et de renouveau. Les Égyptiens, les Perses et les Romains avaient tous des rituels associés aux œufs pour marquer le début du printemps et la renaissance de la nature.

C'est au Moyen Âge en Europe que la tradition de la chasse aux œufs de Pâques s'est développée. À cette époque, l'Église interdisait la consommation d'œufs pendant le Carême, la période de jeûne précédant Pâques. Ainsi, les œufs pondus pendant cette période étaient conservés et décorés pour être offerts comme cadeaux le jour de Pâques, symbolisant la fin du jeûne.

L'introduction du chocolat dans la tradition de Pâques remonte au XVIIIème siècle en Europe. À cette époque, le chocolat était encore un luxe réservé à l'aristocratie. Les premiers œufs de Pâques en chocolat étaient fabriqués à la main, à partir de pâte de cacao moulée dans des moules en forme d'œufs. Ces délices étaient souvent offerts comme cadeaux précieux entre les membres de la noblesse et de la bourgeoisie.

Ce n'est qu'au XIXème siècle, avec la révolution industrielle, que le chocolat devient accessible au grand public. Les progrès technologiques permettent la fabrication en série d'œufs de Pâques en chocolat, démocratisant ainsi cette tradition et la rendant accessible à toutes les classes sociales.

Au fil des décennies, la chasse aux œufs en chocolat est devenue une tradition incontournable de Pâques, célébrée dans de nombreux pays à travers le monde.

Aujourd'hui, la tradition de Pâques est bien ancrée dans nos sociétés, et le chocolat en est devenu l'un des symboles les plus appréciés. Que ce soit à travers les chasses aux œufs organisées dans les jardins, les dégustations de chocolats artisanaux ou les recettes gourmandes concoctées en famille, le chocolat reste au cœur des festivités de Pâques, perpétuant ainsi une tradition séculaire mêlant spiritualité, gourmandise et partage.

#ACTU

OBLIGATION DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : LE PAYS VOIRONNAIS PROPOSE DE NOMBREUSES SOLUTIONS

Depuis le 1er janvier 2024, tous les ménages français doivent disposer d'une solution permettant de trier à la source leurs biodéchets. Il appartient aux collectivités territoriales de mettre en œuvre ce tri.

Rien ne change pour les habitants du territoire, puisque le Pays Voironnais propose déjà des solutions depuis très longtemps : collecte des déchets alimentaires en porte à porte ou en points d'apport volontaire, mise à disposition de composteurs et lombricomposteurs individuels à tarif préférentiel, compostage collectif…

Ces solutions sont complémentaires et peuvent être proposées conjointement L'important est de trier ses biodéchets et de ne plus les jeter dans la poubelle grise !

Le compostage individuel ou collectif n'est donc pas obligatoire et chacun reste libre de choisir la solution qu'il lui convient. En revanche, il s'agit de la solution la plus vertueuse.

Pour vous aider dans votre choix et votre démarche, le Pays Voironnais propose de nombreux ateliers et met désormais les composteurs individuels à disposition gratuitement.

Pour l'obtenir, **il est obligatoire de participer à l'un des ateliers proposés au Site Écologique de La Buisse** et habiter l'une des communes du Pays Voironnais.

Dates des prochains ateliers et inscription sur www.paysvoironnais.com

UNE AMBITION BIEN CACHÉE

Lors du conseil municipal du 21 mars 2024, le nouveau Projet Éducatif De Territoire (PEDT) était soumis au vote.

Ce document doit servir de feuille de route pour les 3 prochaines années en matière de politique jeunesse pour les 3-12 ans, avec pour ambition « une vision inspirante pour l'éducation de demain…. Il ouvre la voie à un avenir où chaque enfant peut réaliser son plein potentiel et contribuer positivement à la société ». Vaste programme!

Le comité de pilotage dédié à ce projet a d'abord dû travailler un thème imposé : le retour de la semaine d'école à 4 jours. On peut se réjouir que les premiers échanges collectifs aient fait émerger une proposition constructive sur l'organisation de la journée en allouant 15 minutes de plus aux élémentaires les matins.

Mais au final, le contenu du nouveau PEDT s'avère bien maigre et ne détaille que les actions de la première année. Certaines actions positives du précédent plan ont disparu: des pans entiers d'activité ne sont plus visibles, comme la présence de l'école de musique dans les écoles, pour ne citer qu'elle. Si la majorité nous assure que ces actions seront reconduites, les enlever du plan interroge sur leur pérennité et sur l'évaluation qui pourra en être faite.

Quant à ce qui est détaillé dans les actions des 3 thématiques retenues (cohérence éducative, contribuer à la réussite éducative et accompagner les jeunes à devenir citoyens), une fois que l'on a enlevé ce qui existe déjà comme le conseil municipal d'enfants, l'aide aux devoirs, l'étude surveillée, les visites des écoles/collèges, le guide à destination des familles, le tri … difficile de trouver ce qui est nouveau ! Nous cherchons encore le souffle que notre collectivité devrait porter en partenariat de tous les acteurs de l'éducation de notre commune (écoles, associations, institutions,...)

Il y aurait pourtant tant de défis à relever ! Celui de l'inclusion, accueillir tous les enfants aux activités, à la restauration scolaire aussi (aujourd'hui on demande des "certificats d'emploi" aux parents pour filtrer l'accès à la cantine – Pourquoi ne pas prendre à bras le corps le problème de place dans nos restaurants scolaires ?) ; celui de la qualité de l'accueil sur les temps périscolaires ; celui de la transversalité: sport, culture, éducation à l'environnement...

Ce plan minimaliste sera donc la référence. Nous regrettons sincèrement le manque d'ambition pour nos enfants.

Le groupe VoreppeAvenir
Retrouver toutes nos interventions sur
http://VoreppeAvenir.fr

MERCI À CELLES ET CEUX QUI S'ENGAGENT

En 2020 nous avons choisi de mettre en avant le principe de démocratie locale. Les élections nous ont certes reconduit pour mener les orientations politiques de Voreppe, mais il nous est apparu au regard de la désaffection croissante des urnes que d'autres chemins pouvaient être explorés afin de retrouver le lien avec les habitants.

Ceci ne remet pas en cause les fondements républicains de la représentativité des élus, tant pour les élus majoritaires que minoritaires. Chacun des élus représente au sein du conseil une sensibilité, un courant politique.

L'exercice de la consultation, de la participation citoyenne n'est pas simple. Elle doit trouver le juste équilibre entre les intérêts particuliers et les enjeux communs.

Après les temps forts des « Etats généraux », démarche remarquée par le président du Sénat lors d'une visite sur Voreppe, où les habitants ont exprimé un certain nombre de questionnements, nous avons choisi de mettre en place le « Comité citoyen » calqué sur les modèles des conseils de développement. Les participants à ce comité contribuent, à leur rythme, à des réflexions globales sur le devenir de Voreppe.

Ils sont ainsi partie prenante avec les participants aux ateliers des évolutions du PLU que nous traduirons par des modifications issues des idées de notre « Livre Blanc ».

De la même façon après la consultation des écoles sur la modification des rythmes scolaires pour un passage à quatre jours les échanges sur le Projet Éducatif du Territoire ont été constructifs grâce à la présence de parents d'élèves, d'enseignants, des acteurs de l'accompagnement des enfants.

Nous nous réjouissons de la participation habitante sur le réaménagement de la place Armand-Pugnot. Des interpellations lors des marchés aux ateliers qui ont réuni près de 50 personnes nous avons pu constater combien vous êtes impliqués dans la vie de votre commune. La diversité des opinions, les idées, les propositions seront sources et ferments de notre future place.

La participation citoyenne n'est pas un exercice facile. Entre les consultations et les décisions il faut pour les élus distinguer ce que nous devons, ce que nous pouvons retenir des propositions en fonction des intérêts généraux, des réglementations et des capacités à faire (temporellement et financièrement).

Mais si tout est expliqué et argumenté, chacun y gagne.

Ce que nous retenons et souhaitons souligner c'est l'enthousiasme et la pugnacité de tous les habitants qui participent et donnent leurs avis. Merci à vous !

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

#SENIORS

Ciné seniors

Il reste encore demain. **Jeudi 4 avril 2024 à 15h.** Séance ouverte à tous.

Tarif : 4 € pour les 60 ans et plus.

Rappel

Le règlement des actions payantes du 2e trimestre est à effectuer avant le démarrage du trimestre. Pour les personnes qui n'auraient pas encore réglé : le règlement se fera uniquement sur rendez-vous à prendre en contactant l'accueil du **CCAS au 04 76 50 81 26.**

Pour toutes les activités : infos et inscriptions au CCAS.

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI

Club Lecture

Envie de découvrir de nouveau auteurs ? D'en discuter avec d'autres personnes ? Rejoignez vite le club lecture !
Vendredi 5 avril à 17h45.
Ados/Adultes. Sans inscription.

Atelier dessin : « Je dessine comme... Akira Toriyama »

Atelier animé par Romain Guyot. Apprends à dessiner comme Akira Toriyama, le papa de Dragon Ball !
Vendredi 19 avril à 15h30.
Enfants de 8 à 11 ans. Sur inscription.

Atelier créatif

Animé par Isabel Dumontaux.
Découverte des contes et création d'une marionnette à doigt.
Mardi 23 avril à 15h.
Enfants de 4 à 6 ans. Sur inscription.

Histoires sur le pouce

«Racontines » pour les tout-petits.
Mercredi 24 avril à 10h.
Enfants de 18 mois à 3 ans. Sans inscription.

Atelier créatif

Animé par Cécile Goret.
Découverte des contes avec un atelier feutrine.
Vendredi 26 avril à 14h30.
Enfants de 5 à 10 ans. Sur inscription.

Jeu de rôle One Piece

Deviens rôliste le temps d'une animation et plonge dans l'univers du manga One Piece.
Vendredi 26 avril à 15h.
Enfants à partir de 10 ans. Sur inscription.

DISPARITION

Jean-Jacques Dupasquier, un homme d'engagement exemplaire

Cet ancien combattant est décédé le 29 février dernier à l'âge de 86 ans.
Parachutiste dans l'armée de l'air, il fait partie du contingent envoyé se battre de l'autre côté de la Méditerranée lorsque la guerre d'Algérie débute. Très grièvement blessé lors des combats, il subira une trépanation et demeurera grand invalide de guerre.
Sa valeur militaire lui a valu de nombreuses décorations : la Légion d'honneur, la Médaille militaire, la Croix de guerre et les décorations liées à la guerre d'Algérie.
En 2014, il reçoit le Diplôme d'honneur de porte-drapeau. Malgré un lourd handicap, Jean-Jacques Dupasquier était présent à toutes les commémorations organisées à Voreppe.
Il était adhérent de la 1602ème section de la Médaille Militaire de Voreppe.
Pour tous ceux qui le connaissaient, Jean-Jacques Dupasquier était un exemple de grandeur et de courage.
En ces tristes circonstances, la Ville de Voreppe tient à exprimer ses plus sincères condoléances à son épouse Paulette, à ses enfants Anne, Nicolas, ses petits-enfants et ses proches et à rendre hommage à cet homme de valeur à qui la médaille de la Ville avait été décernée en 2016.

#CARNET

Évènements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

Naissances

- Mylène Diemunsch
- Aline Bednarek

Décès

- Alain Cassao
- Georges Paugam
- Jean-Claude Huet

#ESPACE ROSA PARKS

Programme des vacances disponibles. Vacances de printemps du 12 avril soir au 28 avril inclus.
Nous vous attendons pour les inscriptions le Vendredi 5 avril de 17h à 19h.

Atelier de français

Les **mercredis 3 et 10 avril de 9h15 à 11h**. Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français.
Gratuit. Pour tous renseignements, contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers.

« Café des habitants »

Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 avril de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien.
Gratuit. Sans inscription.

Atelier cuisine « mensuel »

Prochain atelier mardi 30 avril de 9h à 13h15. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale. ***Sur inscription. Tarifs au Qf - voir le nouveau livret saison 2023/2024 disponible à l'accueil du centre social.***

Nouveau : Véligood Édition 2024 Atelier de remise en selle

Les lundis 6, 13, 27 mai et 3 juin de 14h à 16h : Besoin d'un coup de pouce pour monter ou remonter sur un vélo ?
À partir de 18 ans - Gratuit
sur inscription au 06 82 83 26 80
ou contact@veligood.org
informations complémentaires à venir.

Permanences régulières :

Secours populaire

Mardis 2 et 25 avril de 16h30 à 19h. Accueil de nouvelles familles, colis d'urgence. Distribution alimentaire mensuelle, accueil des familles de Voreppe, Pommier la Placette, La Buisse.

Les Restos du Coeur

Tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17h. Distribution alimentaire.

L'accueil jeunes

Vendredi soir (18h-22h), samedi soir (18h30-22h). Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans. **Le mercredi :** « hors des murs de Rosa Parks » 14h-17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. ***Gratuit - Sans inscription.***

La P'tite Planète

La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : les jeudis de 8h30 à 11h30. **Les Jeudis 4, 11 et 18 avril.** Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent soutien et accompagnement.
Entrée et temps de présence libres.

Ludothèque

Une équipe d'animatrices-eurs et de bénévoles vous accueille. Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.
Ouverture de la ludothèque hors vacances scolaires : Mercredi 15h-18h
Vendredi 16h-19h
Samedi 15h-18h

Ouverture de la ludothèque pendant les vacances scolaires :
Mardi 15h-18h
Mercredi 10h-12h / 15h-18h
Jeudi 15h-18h
Vendredi 10h-12h / 15h-18h
Samedi 15h-18h

Ludothèque hors-les-murs le 13 avril, présence au Cinégaming, l'Espace Rosa Parks sera fermé.

Atelier Time-line droits des femmes à la ludothèque : venez découvrir lors de la première semaine des vacances d'avril un Time line organisé par l'association les Nébuleuses. Voir date précise sur le programme des vacances.

Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier…). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire.
Les lundis (matin) sur place.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence psychologue (adulte ou en famille)

Permanence du point écoute le lundi 15 avril. Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.
Gratuit, ouvert à tous.

Permanence Mission Locale

Permanence juridique **le mardi 2 et 16 avril,** de 14h à 17h sur place.
Information au 04 76 93 17 18.

Consultations juridiques

Lundi 8 et 22 avril de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.
Gratuit et ouvert à tous.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Médiation numérique

Avec la Conseillère numérique *France Service*
Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), échanger avec ses proches (envoyer/recevoir des mails, messagerie instantanée), apprendre les bases du traitement de texte, naviguer sur Internet, aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne (notamment avec les administrations), mais aussi sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et aux usages dangereux d'Internet.
L'Espace Public Numérique est ouvert pour un usage en autonomie : 3 ordinateurs à disposition.
Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans RV au 04 76 50 61 25

Un atelier collectif sur la thématique du « QR Code » sera proposé par la conseillère numérique courant mai 2024 (date à venir).

Relais Petite Enfance

Pour les parents et les assistantes maternelles.

• Permanences de l'animatrice du relais à l'Espace Rosa Parks :
les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.

Programme détaillé : www.voreppe.fr

#INFOS PRATIQUES

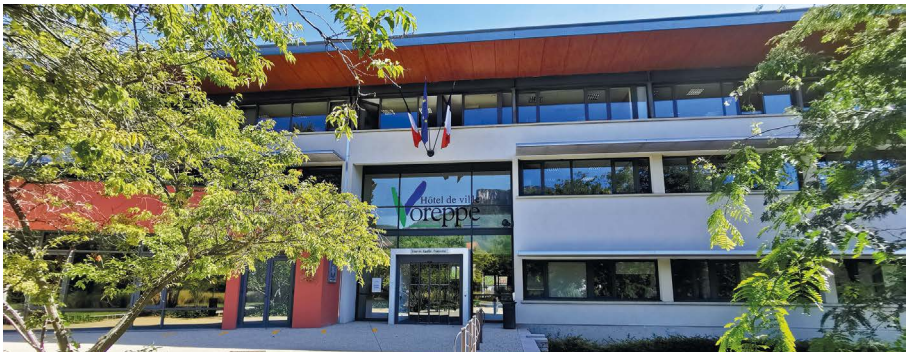

HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Horaires :
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 18h.
Jeudi : 8h30 -12h / Fermée l'après-midi.
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr
Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance. Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.
Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe opposition. Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
http://VoreppeAvenir.fr
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Retrouvez les coordonnées de tous les élus sur le site de la ville :
www.voreppe.fr/Mairie/Conseilmunicipal/voselus

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Suivez le conseil municipal en direct @VoreppeOfficiel ou en replay www.voreppe.fr

Parmi les délibérations votées au Conseil municipal du 21 mars 2024 :

- **Culture** / subventions 2024 aux associations.
- **Culture** / adhésion et signature de la convention de collecte de dons avec la Fondation du patrimoine.
- **Éducation** / projet éducatif de territoire et subventions 2024 à divers organismes.
- **Environnement** / consultation du public sur le Plan de prévention du bruit dans l'environnement.
- **Espace public** / installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques.
- **Finances** / budget 2024 Ville, cinéma Le Cap et Voreppe énergies renouvelables.
- **Finances** / adoption des taux d'imposition 2024.
- **Ressources humaines** / participation employeur mutuelle et garantie du maintien de salaire.
- **Ressources humaines** / prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.
- **Relations internationales** / subvention exceptionnelle au collège A. Malraux dans le cadre des échanges avec les villes jumelées.
- **Sport** / subventions 2024 aux clubs et à l'Office municipal des sports et adhésion 2024 à l'association nationale des élus du sport.
- **Voirie** / approbation du plan et des tableaux de classement de la voirie communale.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 30 mai
en mairie à 19h.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Mardi 30 avril
au Quartz à 19h.

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Mai 2024 : sortie jeudi 2 mai. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 10 avril.**

Juin 2024 : sortie jeudi 30 mai. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mardi 7 mai.**

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : ***communication@ville-voreppe.fr*** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

ASSOCIATION AEP

Dimanche 7 avril à 16h la Chorale Grecque *Odyssée* se produira au cours d'une représentation à l'église du Chevalon de Voreppe.

Depuis 2014, la chorale mixte Odyssée est dirigée par Nicolas Cosmidès, qui assure l'harmonisation et l'orchestration des morceaux. Actuellement elle accueille 37 choristes amateurs répartis sur 4 pupitres.

Comme de nombreuses chorales grecques, elle est accompagnée par des solistes au chant, et des instruments de musique : le plus emblématique est le bouzouki (instrument à cordes). Tous ces amateurs sont animés par une profonde motivation, un esprit convivial et le plaisir de faire connaître ces mélodies grecques.
La chorale Odyssée s'est déjà produite à plusieurs reprises dans notre région où elle a remporté à chaque fois un réel succès, le tout agrémenté par le charme d'authentiques costumes traditionnels.
Ce concert est organisé par l'AEP de Voreppe. Il a pour vocation d'aider à la restauration de la maison paroissiale dite « Maison du docteur Rome ».

Entrée libre avec chapeau.

VOREPPE SE LIGUE

Le comité « Voreppe Se Ligue » pour « La ligue contre le cancer » et ses bénévoles vous proposent un Pucier au profit de La ligue contre le cancer, le dimanche **28 avril** à l'Arrosoir de 8h30 à 17h30 (entrée 1€).
Liguons-nous !

COREPHA

Exposition églises Saint Didier, instants de vie
Du 5 avril au 5 mai inclus, Corepha propose une exposition intitulée " *Eglises Saint Didier, instants de vie*" à l'espace Christolhomme dans le cadre du lancement de la restauration des églises. Photos, films, objets, accessoires, vêtements… vous seront présentés pour rappeler les grands événements qui jallonnent notre vie, baptêmes, mariages, enterrements ou autres… Nous vous attendons nombreux.

Une permanence Généalogie aura lieu le **vendredi 19 avril.**

Accueil au siège de l'association :
25 chemin des Buissières 38340 Voreppe.
Permanences tous les mardis de 17h à 19h.
Adresse postale :
Corepha - Mairie de Voreppe
1 place Charles de Gaulle.
CS-40147-38343 Voreppe Cedex
Tel : 04 76 50 26 71.
Mail : corepha@orange.fr
Site internet : www.corepha.fr

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

Du repos bien mérité pour nos bénévoles après l'organisation de notre fête des 50 ans du Club du mois dernier. La Présidence Collégiale tient à remercier toutes les personnes qui ont donné leur temps et énergie pour la réussite de cette soirée exceptionnelle.

Aquagym ***(responsable Danielle Bailly, 06 67 38 30 01).*** Attention, pas de cours pendant les vacances de printemps (13 au 29 avril). Reprise le **mardi 30 avril.**

Gymnastique ***(responsable Michel Coudert).*** Comme l'aquagym, les cours de gymnastique sont suspendus pendant les vacances de printemps. Reprise le **mardi 30 avril.**

Pilates et stretching
Date de reprise des cours après les vacances de printemps : **mercredi 8 mai.**

Pétanque ***(responsable : Alain Torres).*** Deux séances sont prévues pour le mois d'avril : **les mardis 3 et 30 avril**. Pas de réservation nécessaire. Merci d'arriver au boulodrome à 13h45 afin d'avoir le temps d'organiser les équipes.

Randonnée pédestre ***(responsable Monique Berger, 07 82 90 86 49).***

Les randonnées pour avril 2024 :

4 avril : sortie journée à Meyssies (38) Départ à 8h de l'Arcade.

11 avril : demi-journée à Autrans, Plateau de Gève (38) – Départ à 12h15 de l'Arcade.

Attention : pas de sorties le **18 et le 25 avril** en raison des vacances scolaires de printemps.
Les détails des sorties sont sur le site web du Club (Rubrique « Les futures randonnées »).

Sorties Loisirs ***(responsables : L. Guénée tél 06 14 59 72 49).***
Prochaine sortie jeudi **18 avril :** repas au restaurant "Au Pressoir" à 12h15 à La Côte-Saint-André, suivi d'une visite guidée du musée Hector Berlioz à partir de 14h30. Voir l'annonce sur le site web du Club, rubrique « Les prochaines sorties loisirs ».

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :
•Tarot : lundi et mercredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***
•Tarot rencontres : vendredi de 20h à 24h ***(responsables : Chantal Herrera et Laurence Guénée)***
• Belote : vendredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***
• Scrabble : mardi de 14h à 18h ***(responsable : Marie-Louise Paugam)***
• Belote à Charminelle : mardi de 14h à 17h30 ***(responsable : Chantal Herrera).***

NOUVEL APPEL À CANDIDATURES : la Présidence Collégiale insiste sur le fait que le Club ne pourra plus fonctionner à partir du 31 août 2024 s'il n'y a pas de candidatures pour la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante d'ici la mi-juillet 2024. Il faut absolument que plusieurs personnes se présentent pour gérer le Club à partir de septembre. Faute de candidatures, le Club Entraide et Loisirs arrêtera toutes ses activités sports, jeux et loisirs au 31 août 2024.

La Présidence collégiale,
Tél 07 67 68 90 29.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison d'hiver a été marquée par un très faible enneigement qui ne nous a pas permis toutes les sorties raquettes escomptées.
Le printemps est là et nos ***randonnées pédestres*** reprennent leur rythme, toujours dans la bonne ambiance et la bonne humeur, le mardi après-midi et le jeudi à la journée.

Le calendrier des sorties du jeudi est consultable sur le site : www.gv-voreppe.com.

Nous vous rappelons les séjours pédestres prévus pour la fin de saison :
- **du 4 au 6 mai** à Cérestes (Drome)
- du **9 au 14 juin** à Bagnols les bains (Lozère).

Nos permanences ont toujours lieu à la salle Xavier Jouvin les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 10 h à 12 h. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger ou de trouver toutes les informations sur nos activités. N'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Pour toute information relative à la vie de notre association et à nos activités ; vous pouvez également nous contacter :
- ***https://www.gv-voreppe.com***
- ***gymvolontaire-038019@epgv.fr***

LES GARS DE ROIZE

Concert de printemps par Les Gars de Roize **samedi 6 avril** dans la Chapelle de l'ancien petit séminaire de l'établissement *Les Portes de Chartreuse*.
Les portes ouvriront à 19h, pour un début de concert à 20h.
Nous avons choisi, pour nous tenir compagnie au cours de la soirée, le choeur de femmes Zilia, que certains ont déjà pu apprécier il y a deux ans, lors du festival Voreppe aux choeurs. L'enthousiasme du public ce soir-là nous a convaincus de les inviter à nouveau.
Élise les présente ainsi :
Le groupe des Zilia est composé d'une dizaine de femmes qui vont vous proposer un voyage en chansons avec un répertoire de chants polyphoniques traditionnels ou plus contemporains venus de divers pays. Elles chantent sans chef de choeur sur scène et répètent avec Camille Truffa.
Le groupe vit depuis 7 ans et répète à Grenoble.

BOURSES DE PRINTEMPS

La bourse de printemps se déroulera :
Mercredi 10 avril de 9h à 18h à l'Arrosoir.
Dépôts : lundi 8 avril de 13h30 à 18h
mardi 9 avril de 9h à 11h.
Pas de vêtements en dessous de 1 an.
Dépôt maximum : 20 articles par personne.
Participation : 4 € au dépôt.
Merci de vous munir de votre carte d'identité.
Se munir de sacs le jour de la vente.
Renseignements : 06 78 52 82 41.

EXPOSITION PHOTO

Le club Objectif Photo exposera une centaine de photos de tous styles, **les 13 et 14 avril**. Venez admirer le travail des membres du club, tous amateurs.
Il y aura également une exposition sur certains clubs OMS qui ont participé à notre partenariat durant l'année 2022/2023.
Nous préparons également 2 projections de photos sur 2 thèmes : « la vie du club » et « Voreppe ».

Nous vous accueillerons samedi 13 avril de 14h à 17h et dimanche 14 avril de 10h à 16h. Nous pourrons également répondre à toutes vos questions.
Nous vous attendons nombreux.

VOREPPE MON VILLAGE

Vous êtes artisans commerçants, professionnels libéraux de la commune, venez nous rejoindre pour faire divers évéments (animations, décors de rue, etc).

VOREPPE MON VILLAGE
Association de commerçants et artisans
2019

Les idées d'animations sont bienvenues.

Adhésion 60 euros auprès d'un des membres du bureau :
Mme Laurence Genies (secrétaire)
Mme Florence Martinelli (trésorière)
M. Christophe Magnin (président).

CONCOURS DE PÉTANQUE

TRAIL RUNNING ODYSSÉE

Le club Trail Running Odyssée, club labellisé Ecole De Trail et affilié à la Fédération Française d'Athlétisme, sera présent aux foulées de Voreppe le 9 juin. Le club propose des séances de trail, notamment à Voreppe, en environnement nature, accessibles à tous. Plusieurs Voreppins sont déjà adhérents de ce club qui compte plus de 110 adhérents, et qui a pour marraine la championne de France de trail long Anne-Lise Rousset Séguret.
Le club propose des séances d'essai.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Nathalie et Laurent au 06 83 89 02 80 ou sur le site : www.trailrunningodyssee.fr

MJC

Le programme des vacances de Pâques est en ligne sur mjc-voreppe.fr, des activités et séjours pour tous !

Évènement MMA : la MJC t'emmène pour la 2nde édition du Kingdom Fighting ! **Le 20 avril.**

Séjour à Europa Park ! Avide de sensations fortes ? Du **15 au 18 avril** (complet).

Soit prêt pour le Ciné Gaming #3 : concours Mario Kart, jeux, VR etc le **13 avril** au cinéma Le Cap.

TDKA

L'association de Taï chi Chuan et Qi gong de Voreppe TDKA vous propose ***un stage de Taï Chi Chuan*** les **20 et 21 avril** au gymnase Pigneguy.
Professeur Stéphane Mollard, 7ème Duan
Au programme :
• Le 24 mouvements (ou Petite Forme de Pékin) et ses applications martiales.
• Enchainement Ancien et ses applications martiales.
• Tui Shou : Travail à deux.
Accessible aux débutant-es et confirmé-es.
Tarif : 100€ le stage
Renseignements et inscription sur le site : www.tdka.fr
Renseignements techniques : Dominique : 06 19 11 70 49

Le **samedi 27 avril,** ***TDKA fête la Journée Mondiale du Taï Chi Chuan,*** reconnue Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité en 2020.
Entrée libre : enfants, ados, adultes, séniors, non-initiés, initiés…
Pratiquons ensemble, juste pour le plaisir !
Au parc Le François de 14 à 16h.
Repli sur le gymnase Pigneguy en cas de pluie. Infos : www.tdka.fr, 06 19 11 70 49.

SALON TERROIR ET VINS

Le salon Terroir et vins du Lion's club aura lieu **samedi 6 et dimanche 7 avril à l'Arrosoir.**
Plus de 40 exposants seront présents, dont le lycée des Portes de Chartreuse, et pour la première fois des stands en extérieurs de l'Arrosoir.

À VOIR AU CINÉMA

LE CAP cinéma de VOREPPE

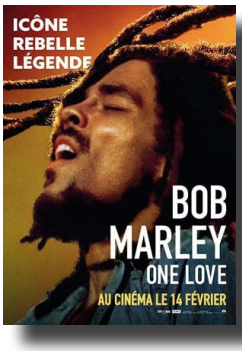

JUSQU'AU 16 AVRIL

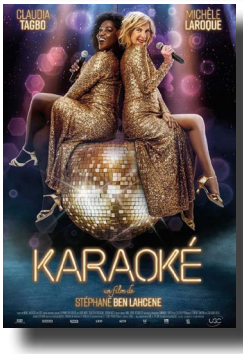

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR

SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
@CINEMALECAPVOREPPE

Voreppe émoi avril 2024 N°205. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : ville de Voreppe.

VILLE DE Voreppe